

DLS/CI/2019/Dossier N°848208 PREMIERE EXPEDITION

## PROCES-VERBAL DESCRIPTIF

**L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF ET LE VINGT-SEPT AOUT**

A la requête de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CENTRE-EST, Société Coopérative à Capital Variable, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 399.973.825, dont le siège social est 1 Rue Pierre de Tuchis de Lays à 69410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR, agissant poursuites et diligences de son Représentant Légal en exercice domicilié en cette qualité audit siège.

Elisant domicile au Cabinet de Maître Caroline PAYEN, membre de la S.C.P. DRUJON D'ASTROS BALDO et ASSOCIES, Avocat Associé au Barreau d'AIX EN PROVENCE, demeurant dite Ville Les Patios de Forbin 9 Bis, place John Rewald.

EN VERTU DE :

1°/ un acte de vente en état futur d'achèvement reçu par Maître Laurent VINCENT, Notaire à SAINT GEORGES LES BAILLARGEAUX en date du 2 Novembre 2012 contenant prêt consenti par la Caisse requérante à

2°/ des Articles R322-1 à R322-3 du Code des Procédures Civiles d'Exécution.

**Je, Maître Laurent SCHELOUCH**, Huissier de Justice Associé au sein de la S.A.S. HUISSIERS REUNIS, Titulaire d'un Office d'Huissier de Justice près le Tribunal d'Instance de MARTIGUES, en résidence à BERRE L'ETANG, y demeurant 394 Avenue Lazare Ponticelli et des Poilus de la Guerre 14-18 (13130),

Accompagné de  
Cabinet GENERAL SERVICES à MARSEILLE,

Certifie m'être rendu ce jour, **vingt-sept Aout Deux Mille Dix-Neuf à 13620 CARRY LE ROUET 2 Rue des Diligences**, dans l'Ensemble Immobilier à usage de Résidence Hôtelière avec services « Adriana II »,

composé d'un bâtiment élevé sur 3 niveaux sur rez-de-chaussée, cadastré Section AR N°35 pour 16a et 92ca, AR N°36 pour 01a et 28ca et AR N°241 pour 01a et 58ca.

Le bien objet de la présente procédure constitue le Lot N°27. Il s'agit d'un studio situé au 3<sup>e</sup> Etage portant le N°301.

Il peut être décrit comme suit :

Le studio comprend une GRANDE PIECE PRINCIPALE, une SALLE DE BAINS avec W.C., un renforcement à usage de KITCHENETTE.

Les prestations sont les suivantes :

- sol revêtement de parquet stratifié couleur gris cérusé,
- plinthes en bois,
- peinture sur les parois murales ainsi qu'au plafond,
- il est à préciser que toutes les prestations du sol au plafond ont été refaites très récemment dans le cadre de la réfection du bâtiment et des chambres.

Le renforcement à usage de KITCHENETTE est composé d'un plan de travail au centre duquel sont encastrés un évier rond en inox avec distribution d'eau courante chaude et froide par mitigeur, ainsi que 2 plaques électriques, présence également de PLACARDS.

Face à la porte d'accès au studio, se trouve une porte-fenêtre double battants en menuiserie aluminium ouvrant sur une grande terrasse carrelée au sol, protégée par un garde-corps.

Au droit de la porte d'entrée, se trouve également le système de thermostat de la climatisation réversible équipant la chambre, ainsi qu'une boîte à fusibles enfermée dans un coffret en plastique spécialement destiné à cet effet.

~~La partie principale de la chambre reçoit le jour par 2 double baies vitrées coulissantes ouvrant sur une seconde terrasse dont les prestations de sol présentent les mêmes caractéristiques que la terrasse précédemment mentionnée. Présence également de jardinières incorporées.~~

Près de la kitchenette, une trappe métallique permet d'accéder aux gaines nécessaires au fonctionnement de la climatisation.

SALLE DE BAINS et W.C.

- sol revêtement de carreaux de grès couleur gris,

- revêtement de carreaux de faïence aux  $\frac{3}{4}$  des parois murales,
- peinture en partie haute des murs,
- présence d'une verrière au plafond et spots lumineux incorporés,
- toutes les prestations dans cette SALLE DE BAINS ont manifestement été rafraîchies récemment,
- la SALLE DE BAINS est équipée d'une baignoire carrelée et encastrée et d'un bloc lavabo ; distribution d'eau courante chaude et froide à chacun de ces appareils,
- présence également d'une cuvette à l'anglaise avec double battants et chasse murale à 2 vitesses.
- un appareil sèche serviettes électrique équipe cette SALLE DE BAINS.
- La salle de bains reçoit en outre le jour par un panneau fixe vitré.

Outre les 52/1.000èmes des parties communes spéciales.

La Résidence Hôtelière Adriana II est gérée par la Société Vacancéole 54 Voie Albert Einstein Bt Eric Parc d'Activité Alpespace 73800 FRANCIN.

Un permis de construire N°PC 13 021 07 H0028 a été accordé le 11 Octobre 2007 à \_\_\_\_\_ pour un changement de destination des locaux/ Résidence Hôtelière.

Il y a eu un transfert de permis de construire N°PC 13 021 07 H0028 T accordé le 26 Juin 2009 à la SARL LES TERRASSES DE LA COTE BLEUE.

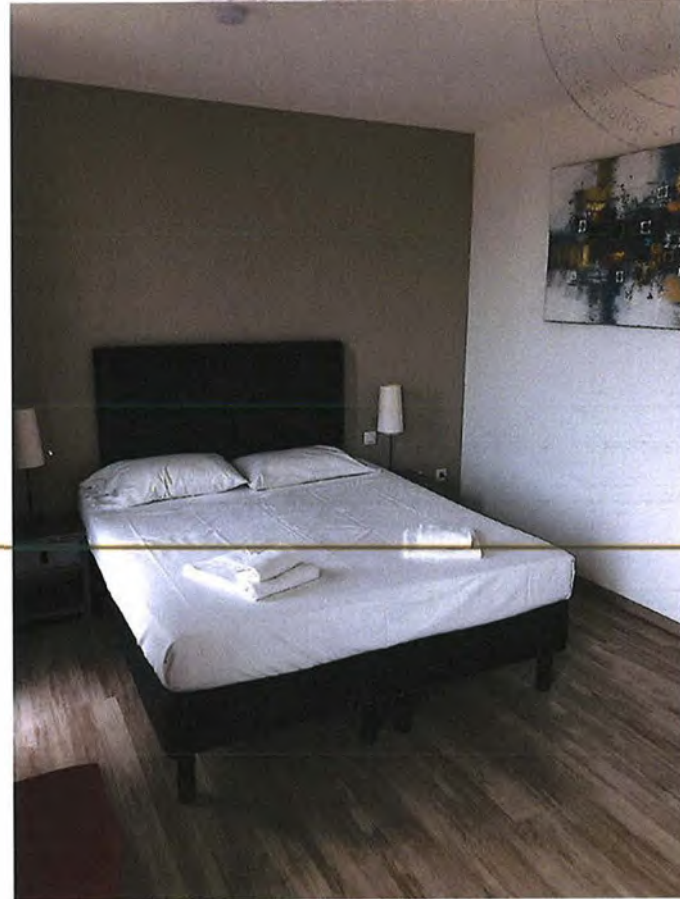
Un nouveau permis de construire N°PC 13 021 07 H0028/A a été accordé à la SARL LES TERRASSES DE LA COTE BLEUE le 14 Juin 2011 pour la suppression d'une verrière et modification de l'aspect extérieur.

Il y a eu une déclaration d'achèvement et conformité des travaux en date du 23 Décembre 2011.

J'ai ensuite pris DOUZE clichés photographiques ci-après annexés que je certifie exacts et conformes à mes constatations.

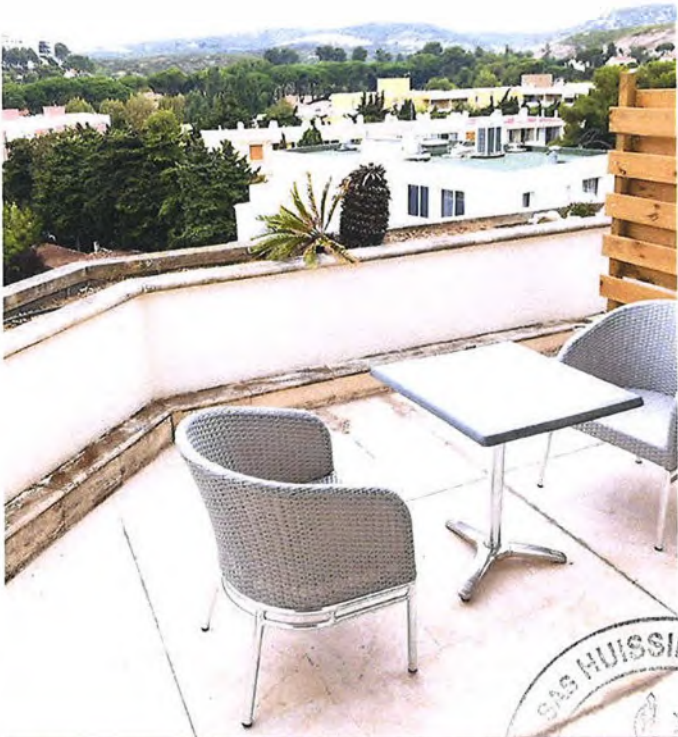
---













Tels que lesdits biens existent, s'étendent, se poursuivent, et comportent avec toutes leurs aisances, appartenances, dépendances, droits et facultés quelconques y attachés, sans aucune exception ni réserve.

De tout quoi, j'ai dressé le présent procès-verbal descriptif pour servir et valoir ce que de droit, auquel est joint le rapport des diagnostics immobiliers établi par

**COÛT : QUATRE CENT SOIXANTE-DEUX EUROS 42 CTS**

Coût du présent acte :

Emolument a.R444-3 C.Com.....	220.94
Frais de déplacement a.A444-48...	7.67
	-----
SOIT.....	228.61
T.V.A. à 20 %.....	45.72
	-----
TOTAL.....	274.33
Taxe forfaitaire a.302 bis Y CGI...	14.89
Témoins.....	13.20
Serrurier.....	160.00
	-----
T.T.C.....	<b>462.42 €</b>

